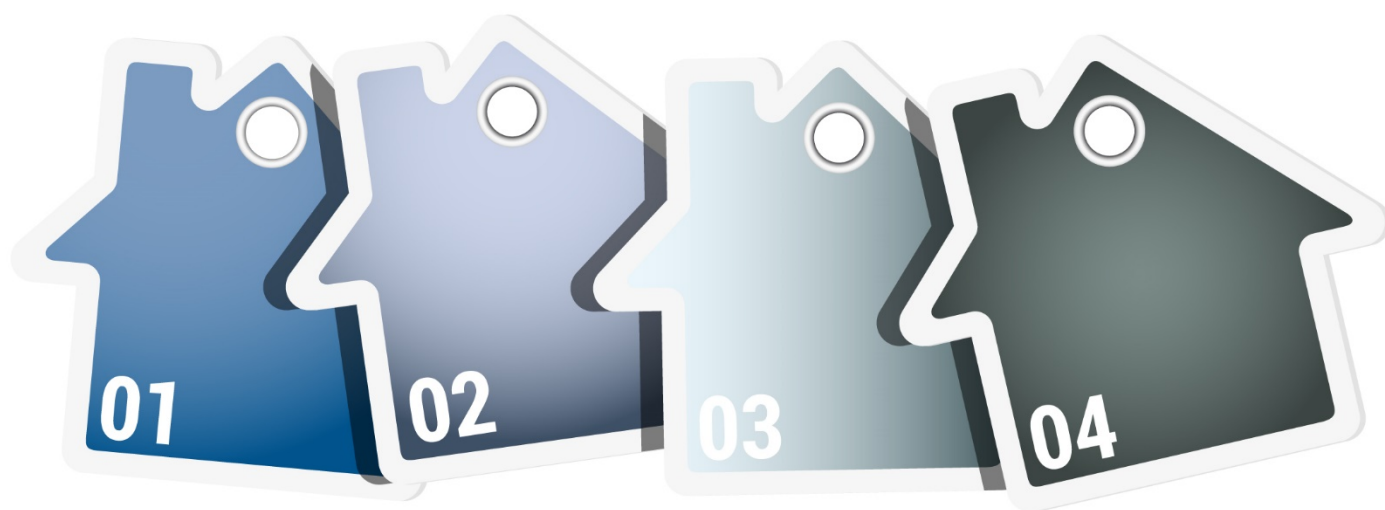


PALMARÈS DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC 2016:
**COMPRENDRE
L'ÉVOLUTION DES
DÉPENSES MUNICIPALES**



Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation.

Pour en apprendre davantage sur le Centre ou pour obtenir des exemplaires de ce document, visitez le www.hec.ca/cpp ou écrivez-nous, à info.cpp@hec.ca.

*Palmarès des municipalités du Québec 2016 :
Comprendre l'évolution des dépenses municipales*

Auteurs

Jonathan Deslauriers

Robert Gagné

Jonathan Paré

Centre sur la productivité et la prospérité
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) Canada H3T 2A7
Téléphone : 514 340-6449

Dépôt légal : deuxième trimestre 2016
ISBN : 978-2-924208-45-8
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
Bibliothèque et Archives Canada, 2016

Cette publication a bénéficié du soutien financier du ministère des Finances du Québec.

Photo de la couverture : © iStockPhoto / Dragan Grkic

© 2016 Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal

NOTE DU MAMOT

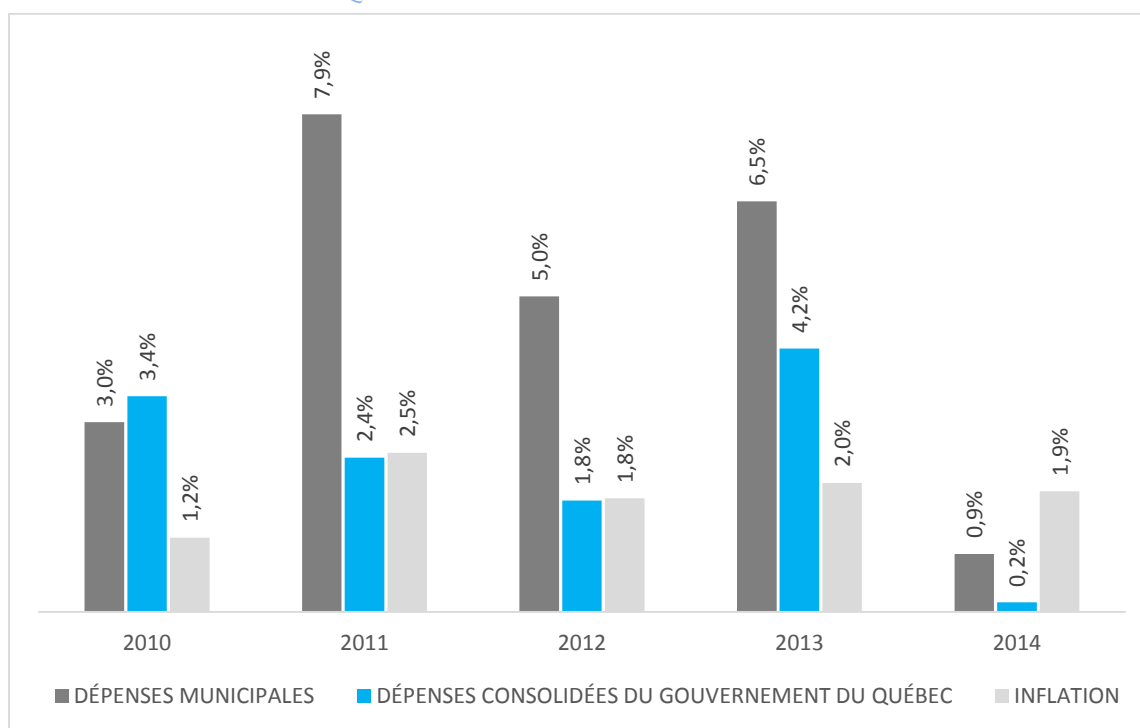
Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire exige l'inclusion de la notice suivante :

« Le MAMOT est d'avis que toute comparaison entre organismes n'a de sens que si les facteurs d'influence sont bien connus de même que les spécificités de chaque indicateur de gestion, et ce, pour chacun des organismes municipaux inclus dans la comparaison. »

Les dernières éditions du Palmarès des municipalités du Québec ont souligné une réalité préoccupante du milieu municipal québécois: les dépenses des municipalités croissent à un rythme étonnamment rapide. Entre 2010 et 2013, soit au cours du dernier mandat des élus municipaux, la croissance annuelle moyenne des dépenses municipales par habitant (6 %) a été deux fois plus rapide que la croissance des dépenses de l'administration provinciale (3 %), et trois fois plus rapide que l'inflation (Graphique 1)¹.

Cette tendance à la hausse semble toutefois s'être récemment estompée. En 2014, soit au cours de la première année du nouveau mandat des élus municipaux, la croissance moyenne des dépenses municipales par habitant s'est établie à 0,9 %, un résultat surprenant considérant celui des années précédentes.

GRAPHIQUE 1
CROISSANCE ANNUELLE DES DÉPENSES PAR HABITANT DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ET DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE



Bien que la croissance des dépenses municipales demeure encore aujourd'hui supérieure à celle des dépenses de l'administration provinciale en raison de l'effort déployé par le gouvernement du Québec pour contrôler ses propres dépenses - qui incluent rappelons-le d'importants transferts aux municipalités - ce revirement démontre que les municipalités sont en mesure d'exercer un contrôle sur leurs dépenses.

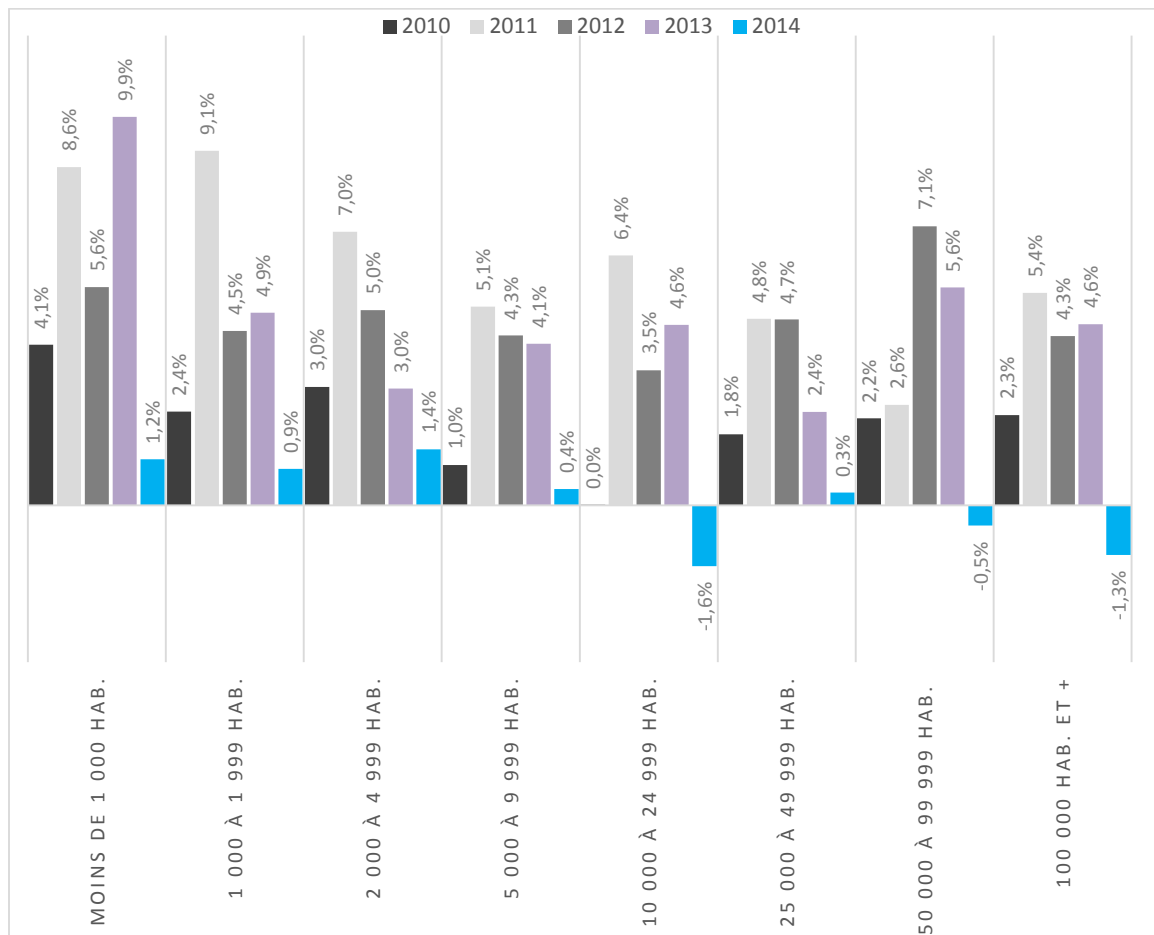
Dans ces circonstances, ce court fascicule analyse l'évolution des dépenses municipales par habitant de manière à déterminer comment les municipalités sont parvenues à réduire le rythme de croissance de

¹ Statistique Canada, tableau CANSIM 384-0039, Indices implicites de prix, produit intérieur brut, provinciaux et territoriaux.

leurs dépenses. Lorsque possible, on retrouve sous les tableaux et graphiques un lien permettant de télécharger les données de l'ensemble des municipalités.

D'emblée, on constate que la tendance observée en 2014 n'est pas le résultat d'un type spécifique de municipalité. Lorsqu'on mesure la croissance annuelle moyenne des dépenses municipales par habitant par groupe de référence², c'est-à-dire en regroupant les municipalités en fonction de leur taille respective en termes de population, on peut voir qu'un contrôle des dépenses a été possible indépendamment de la taille des villes (Graphique 2). Par exemple, les municipalités de moins de 1 000 habitants ont ramené la croissance de leurs dépenses à 1,2 % après avoir généré des hausses annuelles entre 4 % et 10 %.

GRAPHIQUE 2
CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR HABITANT PAR GROUPE DE RÉFÉRENCE



² Dans ce fascicule, les dépenses totales sont nettes des services rendus. En éliminant le coût des services rendus à d'autres organismes du total des dépenses d'une municipalité donnée, on obtient le coût réel des services municipaux. Par exemple, lorsqu'une ville X fournit un service quelconque la ville Y en échange d'une compensation monétaire, les citoyens de la ville X ne supportent pas ce coût puisque la ville perçoit des revenus en contrepartie.

Certains groupes de référence affichent par ailleurs une croissance négative ce qui indique que le niveau moyen des dépenses par habitant des municipalités qui composent ces groupes a diminué. C'est notamment le cas des municipalités de 100 000 habitants et plus, où le niveau moyen des dépenses par habitant a diminué de 1,3 % en 2014. En termes budgétaires, cette baisse se traduit par une économie globale de 98 millions de dollars ou 50 \$ par habitant en moyenne pour l'ensemble des municipalités de 100 000 habitants et plus.

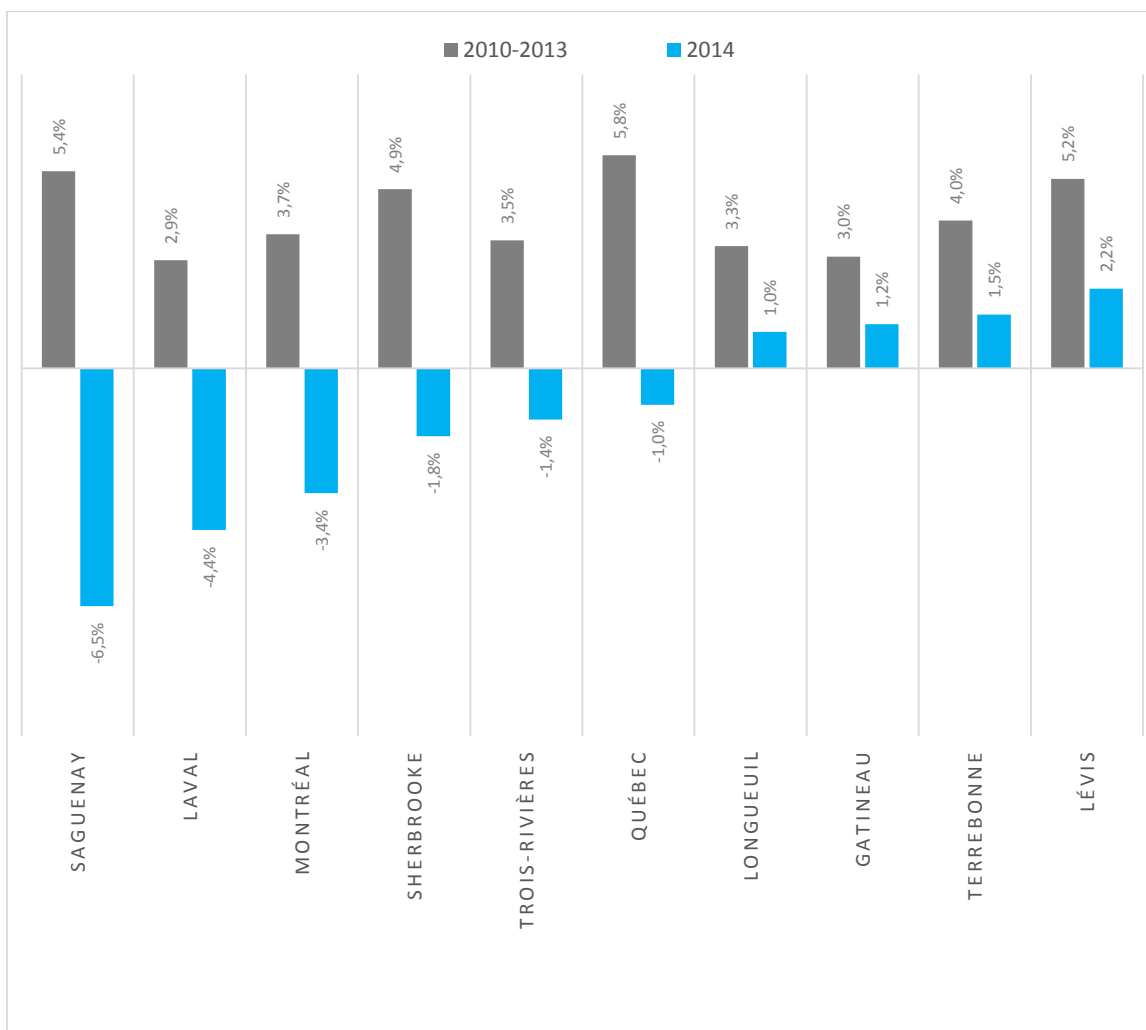
On peut voir au graphique 3 que six des dix villes qui composent le groupe des 100 000 habitants et plus sont parvenues à réduire le niveau de leurs dépenses totales par habitant au cours de cette période. C'est entre autre le cas de la ville de Saguenay où les dépenses par habitant ont diminué de 6,5 % en 2014 alors qu'en moyenne au cours du dernier mandat, elles avaient progressé de 5,4 % par année. En termes budgétaires, il est question d'une économie de 123,05 \$ par habitant ou 16 millions pour la ville de Saguenay³. Les villes de Laval, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec ont également enregistré une diminution de leurs dépenses totales par habitant⁴.

³ En éliminant les services rendus par la ville de Saguenay à d'autres organismes municipaux de manière à évaluer le coût des services municipaux.

⁴ Notons que dans le cas des agglomérations de Montréal, Québec et Longueuil, il s'agit d'estimations, le double statut de ces villes – à la fois ville centrale et locale – nécessitant des ajustements. Il est notamment difficile de discerner dans quelle proportion devraient être réparties les charges d'amortissement.

GRAPHIQUE 3

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR HABITANT DANS LES VILLES DE 100 000 HABITANTS ET PLUS



[Cliquez ici pour obtenir les données de l'ensemble des municipalités du Québec](#)

Une fois qu'on sait que les municipalités sont en mesure d'exercer un contrôle de leurs dépenses, on doit déterminer comment elles y sont parvenues. À cette fin, on peut décomposer la croissance des dépenses de deux façons afin d'identifier les déterminants de la croissance des dépenses entre 2010 et 2013 et en 2014.

On peut d'une part décomposer la croissance des dépenses municipales selon les principaux postes de dépenses (objets) : rémunération, amortissement, achats de biens et de services, contributions versées à d'autres organismes et frais de financement. On identifie ainsi la contribution des principaux postes de dépenses, sans égard au type de service fourni. La croissance peut d'autre part être décomposée selon les services (fonctions) fournis par les municipalités : administration, route et voirie, sécurité publique, environnement, loisirs et culture, urbanisme et développement, frais de financement. Le cas

échéant, on identifie la contribution des activités municipales, sans égard au type de dépenses encourues⁵.

Pour illustrer comment interpréter les résultats de ces décompositions, les graphiques qui suivent proposent un survol de la situation des villes de Saguenay et de Lévis, qui ont respectivement enregistré les plus fortes baisse et hausse en 2014 dans les villes de 100 000 habitants et plus. On trouve sous chacun de ces graphiques un lien qui permet d'effectuer la même analyse pour les municipalités des autres groupes de référence.

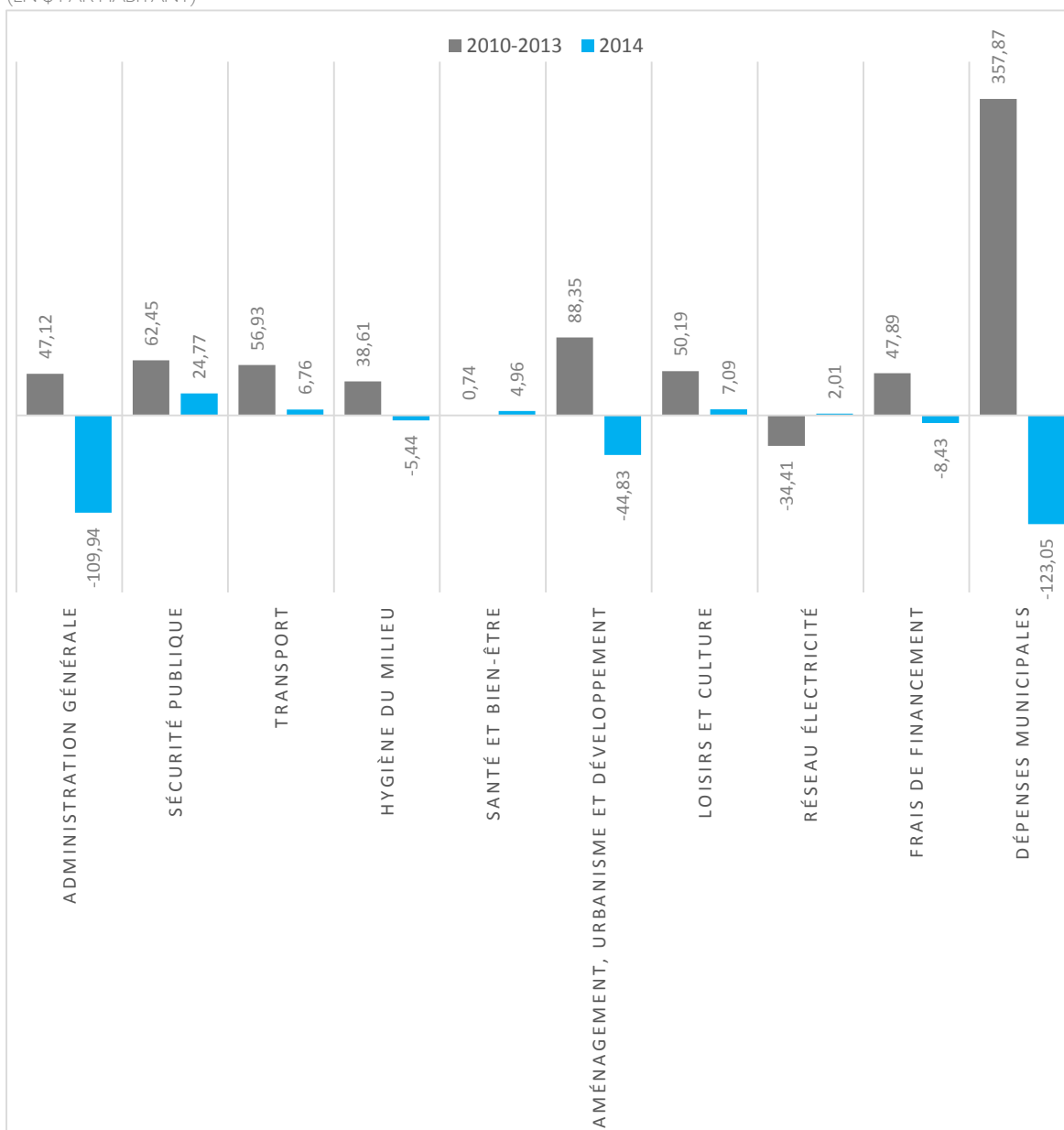
Le graphique 4 présente d'abord les résultats de la décomposition par type de service pour la ville de Saguenay. On constate ainsi que 24,7 % de l'augmentation des dépenses par habitant observée à Saguenay en 2014 a été générée par une augmentation des dépenses d'urbanisme et d'aménagement, ce qui représente 88,35 \$ par habitant sur une croissance totale de 357,87 \$ par habitant. Les activités liées à la sécurité publique et à la voirie / déneigement sont les deux autres activités ayant le plus contribué à la croissance globale des dépenses avec des contributions respectives de 17,4 % et 15,9 %.

On constate par ailleurs que la baisse des dépenses observée en 2014 s'explique en grande partie par une diminution des dépenses d'administration générale et des services d'urbanisme et d'aménagement. En 2014, les dépenses d'administration générale ont diminué de 109,94 \$ par habitant, et les dépenses d'urbanisme et d'aménagement ont diminué de 44,83 \$ par habitant. En considérant les variations observées dans les autres services municipaux, la ville de Saguenay a dégagé une diminution globale de 123,05 \$ par habitant.

⁵ Consultez les tableaux A1 et A2 en annexe pour plus de détails.

GRAPHIQUE 4**DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE LA VILLE DE SAGUENAY PAR ACTIVITÉ**

(EN \$ PAR HABITANT)



[Cliquez ici pour obtenir les données de l'ensemble des municipalités du Québec](#)

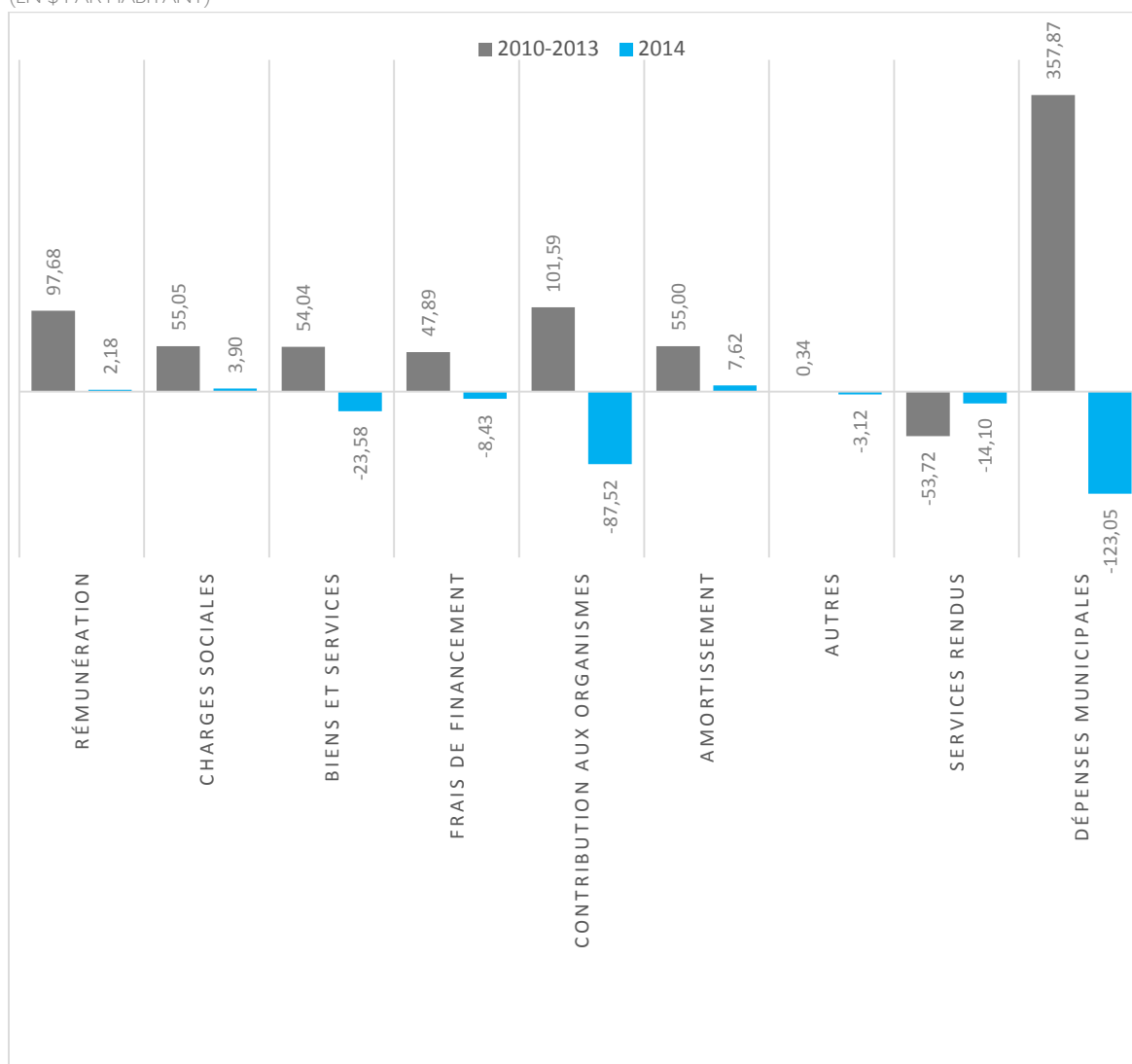
Lorsqu'on décompose la croissance des dépenses de la ville de Saguenay par objet (Graphique 5), il apparaît que le poste de rémunération a généré 42,7 % de la croissance totale des dépenses municipales par habitant entre 2010 et 2013, soit 97,68 \$ par habitant en rémunération, et 55,05 \$ en cotisations sociales sur une croissance globale de 357,87 \$ par habitant. Les contributions versées à d'autres organismes - par exemple à une MRC - expliquent par ailleurs 28,4 % de la croissance, soit 101,59 \$ par habitant. Notons que la contribution du poste services rendus est négative car il s'agit de services fournis à d'autres organismes/entités moyennant une compensation monétaire. Le graphique 5 indique

par ailleurs que la diminution observée en 2014 s'explique en partie par une diminution des contributions versées à d'autres organismes, mais également par un contrôle plus serré des dépenses dans les autres postes, les hausses/baisses ayant somme toute été marginales.

GRAPHIQUE 5

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE LA VILLE DE SAGUENAY PAR OBJET

(EN \$ PAR HABITANT)



[Cliquez ici pour obtenir les données de l'ensemble des municipalités du Québec](#)

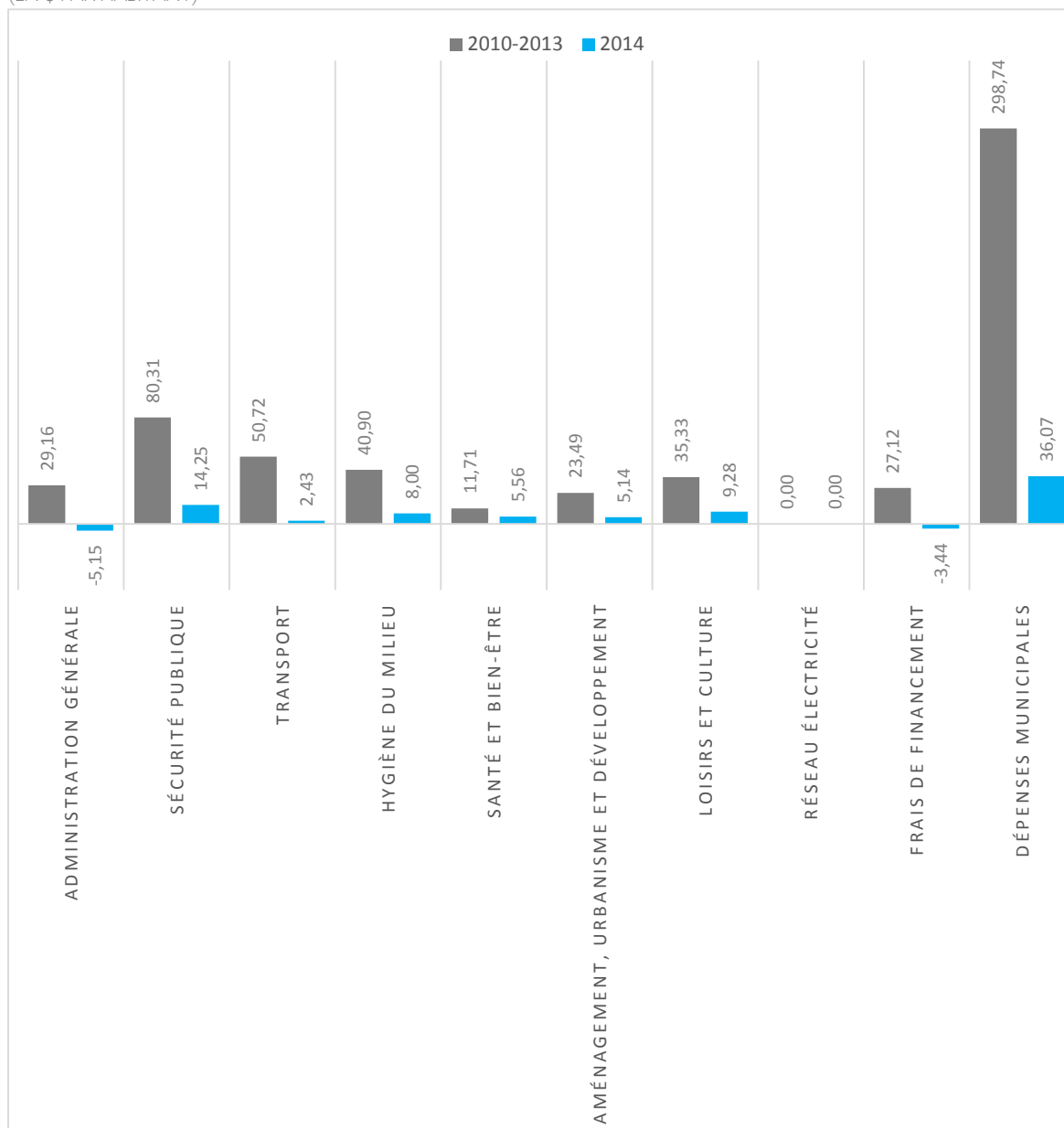
En ce qui a trait à la ville de Lévis (Graphique 6), on constate d'emblée que la hausse observée entre 2010 et 2014 a été moins importante qu'elle ne l'a été à Saguenay (298,74 \$ par habitant versus 357,87 \$ par habitant). Les services liés à la sécurité publique ont généré un peu plus du quart de cette hausse, soit 80,31 \$ sur une augmentation globale de 298,74 \$ par habitant. En revanche, le niveau des dépenses de la ville a progressé de 36,07 \$ par habitant en 2014, soit une hausse globale de 7,3 millions

de dollars⁶, ce qui place Lévis en tête des villes de 100 000 habitants et plus en termes de hausse des coûts. Cette croissance est le résultat d'une augmentation marginale du coût de la plupart des services. Seules les dépenses en administration générale et en frais de financement ont diminué.

GRAPHIQUE 6

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE LA VILLE DE LÉVIS PAR ACTIVITÉ

(EN \$ PAR HABITANT)



[Cliquez ici pour obtenir les données de l'ensemble des municipalités du Québec](#)

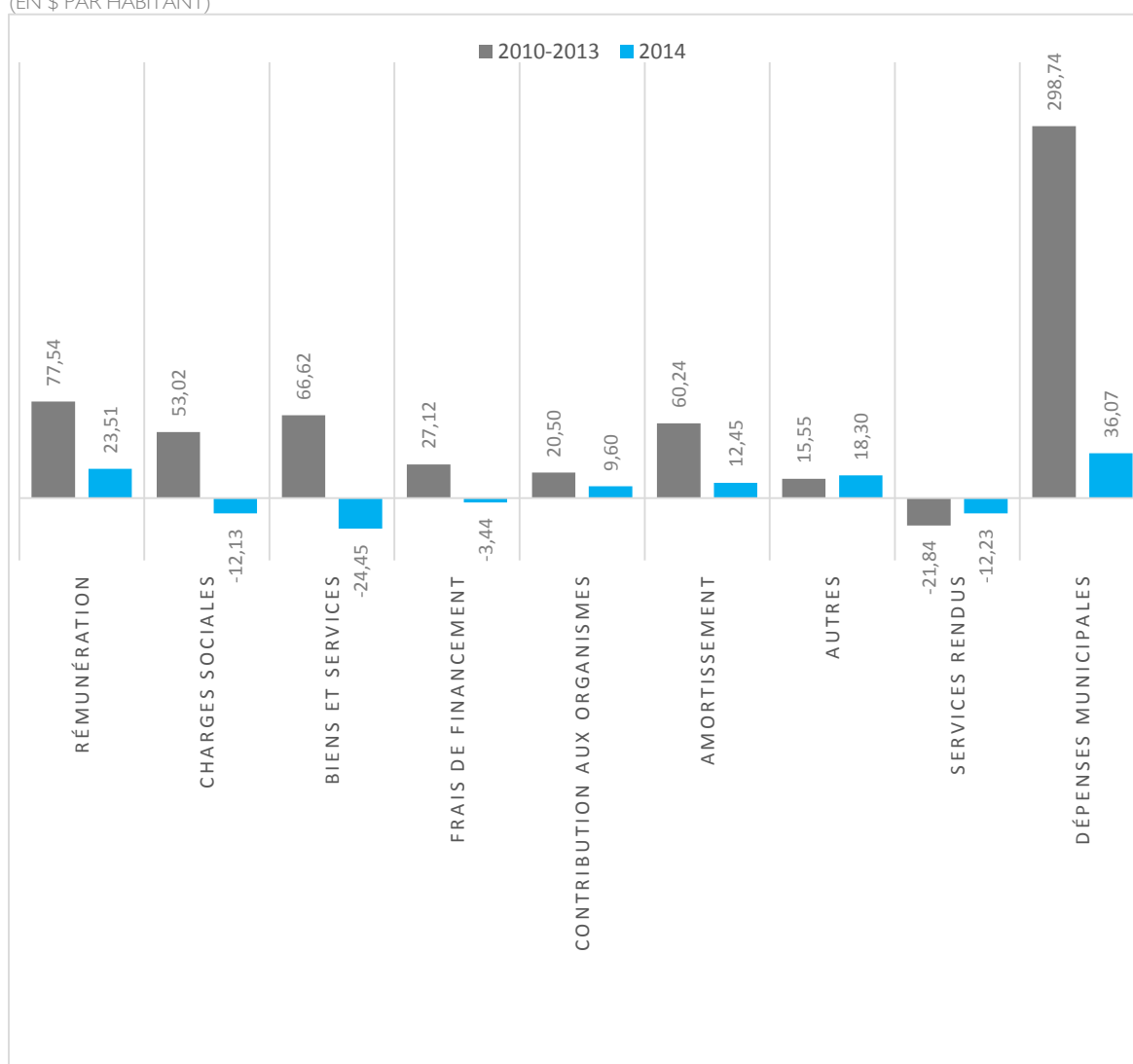
⁶ Une fois qu'on élimine les services rendus à d'autres organismes municipaux par la ville de Lévis.

Au niveau de la décomposition par objet (Graphique 7), on constate que la rémunération globale a généré près de 45 % de la croissance des dépenses de la ville de Lévis entre 2010 et 2013, soit 77,54 \$ par habitant en rémunération, et 53,02 \$ par habitant en cotisations sociales.

GRAPHIQUE 7

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES PAR HABITANT DE LA VILLE DE LÉVIS PAR OBJET

(EN \$ PAR HABITANT)



[Cliquez ici pour obtenir les données de l'ensemble des municipalités du Québec](#)

Les tableaux 1 et 2 présentent les résultats de ces décompositions pour les dix plus grandes municipalités du Québec. Parmi les principaux constats dégagés à partir de la décomposition par activité (Tableau 1), on notera que 37,7 % de la croissance des dépenses observées à Québec entre 2010 et 2013 est attribuable à une augmentation des dépenses en hygiène du milieu (Traitement et épuration des eaux, collectes de déchets, etc.). À Lévis, l'augmentation des dépenses de sécurité publique explique 26,9 % de l'augmentation des dépenses par habitant observée entre 2010 et 2013. À Montréal, 54,9 %

de la hausse observée entre 2010 et 2013 est attribuable à l'augmentation des charges d'administration générale.

TABLEAU 1

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES PAR HABITANT DES VILLES DE 100 000 HABITANTS ET PLUS PAR ACTIVITÉ

(EN \$ PAR HABITANT)

		Administration générale	Sécurité publique	Transport et communication	Hygiène du milieu	Santé et bien-être	Aménagement, urbanisme et développement	Loisir et culture	Réseau Électricité	Frais de financement	Dépenses municipales
Québec	2010-13	21,25	77,01	80,83	166,30	-0,82	43,32	56,73	0,00	-3,20	441,42
	2014	23,38	4,70	16,20	-50,89	-2,98	-23,56	11,20	0,00	0,14	-21,80
Lévis	2010-13	29,16	80,31	50,72	40,90	11,71	23,49	35,33	0,00	27,12	298,74
	2014	-5,15	14,25	2,43	8,00	5,56	5,14	9,28	0,00	-3,44	36,07
Trois-Rivières	2010-13	28,10	59,01	35,74	22,63	35,79	-7,83	24,41	0,00	13,68	211,54
	2014	2,66	-3,53	-1,03	-4,73	14,35	-15,33	-7,76	0,00	-7,91	-23,26
Sherbrooke	2010-13	23,84	47,40	91,09	17,06	3,73	-10,40	49,78	40,64	-3,05	260,09
	2014	-4,85	22,10	-0,22	0,68	4,11	0,31	-10,86	-22,56	-16,41	-27,70
Longueuil	2010-13	6,33	73,67	16,99	35,90	-1,66	12,49	44,34	0,00	10,63	198,68
	2014	7,27	1,26	4,86	-3,07	-0,95	17,78	-2,65	0,00	-8,28	16,20
Terrebonne	2010-13	8,54	65,25	62,22	27,72	-1,02	9,81	54,53	0,00	8,27	235,32
	2014	-8,94	5,77	15,38	5,78	0,91	9,42	-2,77	0,00	-1,75	23,79
Laval	2010-13	20,15	57,93	52,08	24,02	-1,75	6,70	22,04	0,00	15,61	196,77
	2014	-16,10	-8,25	-38,06	2,78	11,18	-4,76	-0,94	0,00	-25,79	-79,93
Montréal	2010-13	174,33	87,80	19,86	63,41	-5,28	-1,24	23,60	0,00	-44,86	317,62
	2014	-63,63	26,92	-29,41	-26,33	0,80	-7,31	11,61	0,00	6,63	-80,72
Gatineau	2010-13	15,30	65,07	54,81	31,30	7,59	-6,10	43,96	0,00	-6,49	205,45
	2014	-10,10	12,87	-5,93	3,76	-0,55	12,09	10,42	0,00	-0,01	22,55
Saguenay	2010-13	47,12	62,45	56,93	38,61	0,74	88,35	50,19	-34,41	47,89	357,87
	2014	-109,94	24,77	6,76	-5,44	4,96	-44,83	7,09	2,01	-8,43	-123,05

[Cliquez ici pour obtenir les données de l'ensemble des municipalités du Québec](#)

Au niveau de la décomposition par objet (Tableau 2), on notera que la croissance de la rémunération globale des employés de Montréal explique 51,0 % de la croissance des dépenses entre 2010 et 2013, soit 64,79 \$ par habitant en rémunération et 97,35 \$ par habitant en cotisations sociales. À Québec, 58,4 % de la hausse est expliquée par une augmentation des contributions à d'autres organismes, et 36,0 % à l'augmentation des dépenses d'amortissement, un poste budgétaire qui a pour fonction de répartir à travers le temps le coût des investissements de la ville.

TABLEAU 2

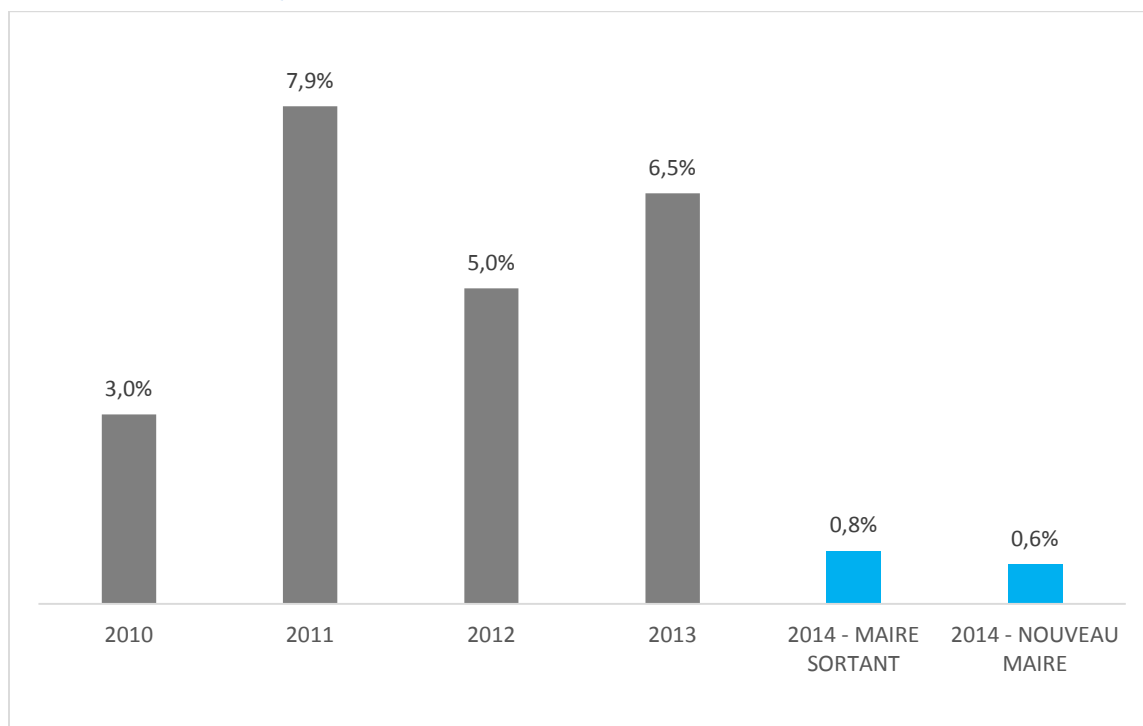
DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES PAR HABITANT DES VILLES DE 100 000 HABITANTS ET PLUS PAR OBJET

(EN \$ PAR HABITANT)

		Rémunération	Cotisations sociales	Biens et services	Frais de financement	Contribution aux organismes	Amortissement	Autres	Moins : Services rendus	Dépenses municipales
Québec	2010-2013	-8,52	24,75	-0,20	-3,20	257,94	159,12	24,71	-13,19	441,42
	2014	-8,43	-15,47	-2,42	0,14	-20,32	0,37	32,44	8,13	-21,80
Lévis	2010-2013	77,54	53,02	66,62	27,12	20,50	60,24	15,55	-21,84	298,74
	2014	23,51	-12,13	-24,45	-3,44	9,60	12,45	18,30	-12,23	36,07
Trois-Rivières	2010-2013	75,60	29,70	39,99	13,68	-28,02	58,66	39,12	-17,20	211,54
	2014	4,28	-0,54	-30,73	-7,91	5,72	18,30	-14,91	-2,53	-23,26
Sherbrooke	2010-2013	59,35	28,66	68,90	-3,05	21,69	102,61	-6,11	-11,96	260,09
	2014	13,83	3,37	23,19	-16,41	-12,21	10,80	3,78	54,06	-27,70
Longueuil	2010-2013	30,47	30,22	29,38	10,63	78,21	21,01	-3,49	2,26	198,68
	2014	11,55	-10,46	-19,59	-8,28	19,90	9,79	22,30	8,99	16,21
Terrebonne	2010-2013	71,38	30,10	32,64	8,27	40,02	62,91	-17,90	7,89	235,32
	2014	-4,19	14,87	-38,11	-1,75	23,84	17,22	6,27	-5,64	23,79
Laval	2010-2013	59,65	87,03	24,50	15,61	2,23	6,30	-2,00	3,45	196,77
	2014	23,56	-41,40	-47,21	-25,79	-2,95	4,57	8,12	-1,17	-79,93
Montréal	2010-2013	64,79	97,35	29,20	-44,86	182,22	53,73	-43,34	-21,46	317,62
	2014	-17,53	-23,64	-48,04	6,63	-6,89	16,53	-20,06	-12,28	-80,72
Gatineau	2010-2013	83,30	59,26	5,34	-6,49	42,44	22,70	0,18	-1,28	205,45
	2014	14,67	23,39	-30,38	-0,01	9,76	1,29	3,40	-0,43	22,55
Saguenay	2010-2013	97,68	55,05	54,04	47,89	101,59	55,00	0,34	-53,72	357,87
	2014	2,18	3,90	-23,58	-8,43	-87,52	7,62	-3,12	14,10	-123,05

[Cliquez ici pour obtenir les données de l'ensemble des municipalités du Québec](#)

En terminant, on notera que le résultat des élections municipales qui ont eu lieu en 2013 ne semble pas avoir été un déterminant majeur du contrôle des dépenses municipales observé au cours de la première année du nouveau mandat municipal. Tel qu'illustré au graphique 8, la croissance des dépenses est faible, peu importe que le maire sortant ait été réélu ou pas. Cela dit, on peut supposer que les élections en elles-mêmes ont joué un certain rôle sur la croissance des dépenses. Lorsqu'on considère l'évolution des dépenses par habitant au cours des quatre années du dernier mandat, on constate que la croissance la plus faible a été observée lors de la première année du mandat, soit en 2010. Dans ces circonstances, un contrôle accru des dépenses devra être assuré au cours des prochaines années afin d'éviter que le scénario observé au cours du dernier mandat ne se reproduise à nouveau.

GRAPHIQUE 8**CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DES DÉPENSES MUNICIPALES PAR HABITANT AU QUÉBEC SELON LE RÉSULTAT DE L'ÉLECTION DE 2013⁷**

[Cliquez ici pour obtenir les données de l'ensemble des municipalités du Québec](#)

⁷ La croissance en 2014 diffère de celle affichée précédemment au graphique 1 en raison de l'élimination de municipalités pour lesquelles le résultat de l'élection n'était pas connu. Quoique peu nombreuses, ces municipalités affichaient conjointement une croissance d'environ 14 % ce qui explique l'écart observé.

ANNEXES

TABLEAU A1
DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

Administration générale	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, la fonction <i>administration générale</i> comprend « l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale en tant qu'organisme autonome. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil • Application de la loi • Gestion financière et administrative • Greffe • Évaluation • Gestion du personnel
Sécurité publique	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, la fonction <i>sécurité publique</i> « comprend l'ensemble des activités reliées à la protection des personnes et de la propriété. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Police • Sécurité incendie • Sécurité civile
Transport	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, la fonction <i>transport</i> « comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers et de ses accessoires périphériques ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voirie municipale • Enlèvement de la neige • Éclairage des rues • Circulation et stationnement • Transport collectif
Hygiène du milieu	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, la fonction <i>hygiène du milieu</i> « comprend l'ensemble des activités regroupant les dépenses relatives à l'eau et aux égouts, aux matières résiduelles, aux cours d'eau et à la protection de l'environnement. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement et traitement de l'eau potable • Réseau de distribution de l'eau potable • Traitement des eaux usées • Réseaux d'égout • Déchets domestiques et assimilés • Matières recyclables • Plan de gestion • Cours d'eau • Protection de l'environnement
Santé et bien-être	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, la fonction <i>santé et bien-être</i> « comprend l'ensemble des activités relatives aux services d'hygiène publique et de bien-être reliés aux personnes. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Logement social • Sécurité du revenu
Aménagement, urbanisme et développement	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, la fonction <i>aménagement, urbanisme et développement</i> « comprend l'ensemble des activités économiques relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement, urbanisme et zonage • Rénovation urbaine • Promotion et développement économique
Loisirs et culture	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, la fonction <i>loisirs et culture</i> « comprend l'ensemble des activités économiques relatives à la planification, à l'organisation et à la gestion des programmes de loisirs et de culture. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Centres communautaires • Patinoires intérieures et extérieures • Piscines, plages et ports de plaisance • Parcs et terrains de jeux • Parcs régionaux • Expositions et foires • Centres communautaires • Bibliothèques • Patrimoine
Réseau Électricité	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, la fonction <i>réseau électricité</i> « regroupe l'ensemble des sommes dépensées par l'organisme municipal qui exploite un réseau d'électricité pour l'achat, la production et la distribution d'énergie électrique. »</p>	
Frais de financement	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, la fonction <i>frais de financement</i> « regroupe les dépenses relatives au coût du financement des activités municipales. Le remboursement de capital doit être exclu de cette fonction puisqu'il ne constitue pas une charge. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêts • Autres frais de financement

Source : Manuel de la présentation de l'information financière municipale. Décembre 2015. MAMOT. Gouvernement du Québec.

TABLEAU A2 DÉPENSES PAR FONCTION

Rémunération	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, le poste <i>rémunération</i> « comprend la rémunération des élus (rémunération de base, rémunération additionnelle, les allocations de dépenses, les allocations de départ, les allocations de transition, les autres indemnités imposables ou non) et la rémunération des salaires et les indemnités pour les employés permanents, occasionnels ou autres (le salaire régulier, les heures supplémentaires, les primes, les congés de maladie, les vacances, les congés fériés et mobiles, les congés parentaux; les congés sociaux). »</p>
Charges sociales	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, le poste <i>charges sociales</i> « comprend les cotisations sociales obligatoires et les charges relatives aux avantages sociaux des élus, des employés et des retraités s'il y a lieu (Régie des rentes du Québec, assurance-emploi, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Fonds des services de santé, Régime québécois d'assurance parentale, assurance vie, assurance salaire, assurance dentaire, assurance maladie, avantages de retraite, autres avantages sociaux.) »</p>
Biens et services	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, le poste <i>biens et services</i> « comprend tout achat de biens et de services, notamment les frais relatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au transport et aux communications; - aux honoraires professionnels, services techniques et autres; - à la location; - à l'entretien et à la réparation; - aux fournitures de services publics, telles l'électricité, le gaz et l'eau; - aux approvisionnements consommés pour le fonctionnement des activités, tels les carburants, les pièces et accessoires, les articles de nettoyage et autres; - aux biens durables non capitalisés. »
Frais de financement	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, le poste <i>frais de financement</i> « regroupe les dépenses relatives au coût du financement des activités municipales. Le remboursement de capital doit être exclu de cette fonction puisqu'il ne constitue pas une charge. »</p>
Contribution aux organismes	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, le poste <i>contribution aux organismes</i> « regroupe l'ensemble des contributions effectuées auprès des différents organismes publics dont les organismes municipaux, les organismes gouvernementaux et les autres organismes (Une MRC, une régie, un conseil inter municipal de transport, un office municipal d'habitation (OMH) ou un office régional d'habitation (ORH), un centre local de développement (CLD), un organisme périmunicipal, une société d'économie mixte, une société en commandite, une société de développement commercial (SDC). »</p>
Amortissement	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, le poste <i>amortissement</i> « correspond au coût annuel d'utilisation de l'ensemble des immobilisations. »</p>
Autres	<p>Selon le Manuel de la présentation de l'information financière municipale, le poste <i>autres</i> « comprend les créances douteuses ou irrécouvrables en plus de tous les autres objets que l'on ne peut classer ailleurs »</p>

Source : Manuel de la présentation de l'information financière municipale. Décembre 2015. MAMOT. Gouvernement du Québec.